

RIXOUSE (LA) (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Raisosa, Rixosa, Rixousa, Raisose, Roysosa, la Risouse,

Situation : Le village est situé sur un plateau légèrement incliné au levant, à mi-côte de la chaîne de montagnes qui borde à l'ouest la vallée de la Bienne. On découvre de là une partie du plateau de Longchaumois, la Mouille, Bellefontaine, Villars-lez-la-Rixouse, une partie du territoire de Morbier et de hautes montagnes qui ferment l'horizon.

Village de l'arrondissement et du canton de Saint-Claude ; chef-lieu de perception ; distribution de poste aux lettres ; succursale ; à 11 km de Saint-Claude et 51 km de Lons-le-Saunier.
Altitude 715 m.

Le territoire est limité au nord par Villars-lez-la-Rixouse et les Chaux-des-Prés, au sud par Vallefin et Cinquétral, à l'ouest par Leschères et les Chaux-des-Prés, et à l'est par la commune de Longchaumois. Le hameau des Prés, la Maison du Moulin Plat, la Grange du plat, la Maison Ganot, la Grange Michalette, la Grange Sur la Ville, la Maison de Sur les Montées, la Grange Sur le Brez, la Maison de Très-les-Queues, la Grange Daraise, la Maison des Boudiélange, la Maison des Baraques et la Grange Sous Marmoncez font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 10, de Besançon à Saint-Claude ; par les chemins vicinaux tirant à Cinquétral, à Leschères, et des Prés de Vallefin à Château-des-Prés ; par la rivière de Bienne qui abonde en excellentes truites, le bief du Loutre, fécond en écrevisses, et le Bief du Château qui y prend sa source.

Les maisons sont bien construites en pierres et couvertes en bardeaux. La plupart bordent la route départementale.

Population : en 1790 : 576 habitants ; en 1846, 556 ; en 1851, 534, dont 270 hommes et 264 femmes ; population spécifique par km carré, 42 habitants ; 107 maisons, savoir : à la Rixouse, 71, à la Grange de la Duraine, 4. au Moulin des Usines, 1, Sous Marmoncez, 1, aux Baraques, 3, à la Grange Sur la Ville, 1, au hameau des Prés, 23, Sur les Montées, 3, à Très-les-Queues, 1, et au Moulin du Plat, 1 ; 130 ménages. En 2002 : 218 habitants, les « Rixousien ».

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1770.

Vocabulaire : saint Cyr et sainte Julitte.

Série communale à la mairie, microfilmée aux archives. La série du greffe a reçu aux archives départementales les cotes 3 E 783 à 785, 3 E 6383 à 6390, 3 E 7976 et 7977. Tables décennales : 3 E 1336 à 1344.



Microfilmé sous les cotes 1 Mi 445, 5 Mi 925-926, 5 Mi 1288, 5 Mi 20-21 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1842 : 1254 Ha, surface imposable 1235 Ha , savoir : 302 Ha en terres labourables, 302 Ha en pâtures, 236 Ha en bois-taillis, 223 Ha en prés, 130 Ha en bois-sapins, 15 Ha en broussailles, 13 Ha en tourbières, 3 Ha 37 a en sol et aisances de bâtiments, 1 Ha 68 a en vergers, et 1 Ha en friches, d'un revenu cadastral de 13.387 fr. ; contribution directe en principal 2608 fr.

Le sol, de nature argileuse, est assez fertile et produit beaucoup de froment, d'orge, d'avoine, de pommes de terre et de foin, peu de maïs, de légumes secs, de fruits et de chanvre. On importe le quart du froment et de l'orge nécessaires à la consommation et le vin. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bœufs, des vaches, des chèvres et quelques volailles ; 30 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire d'abondantes tourbières, du sable, de la pierre ordinaire à bâtir et de la pierre de taille.

Il y a trois fromageries, dont deux dans le village et une au hameau des Prés; on y fabrique 30.000 kg. de fromage, façon Gruyère, d'excellente qualité, qui s'exporte à Lyon.

Les habitants fréquentent les marchés de Saint-Claude. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et le produit des fromageries. Quelques-uns s'occupent de lunetterie, d'horlogerie, de lapidairerie et de la taille des pierres. Plusieurs émigrent, pour aller travailler aux fours à chaux en France et en Suisse.

Foires : Il se tient 6 foires par an à la Rixouse, fixées aux 18 avril, 16 mai, 21 juin, 15 août, 16 septembre et 25 octobre.

Papeterie : M^{me} veuve Boudon possédait à la Rixouse, sous la chute de Pisse-Vieille, une usine se composant d'une forge et d'une manufacture de pointes de Paris, et occupait 100 ouvriers. Elle est convertie depuis peu de temps en une fabrique de papiers de couleur exploitée par MM. Regad et Collet. Les autres établissements industriels sont un moulin et une tuilerie.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un presbytère parfaitement situé ; une maison commune très vaste, renfermant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 50 élèves ; deux fontaines, deux citernes et deux lavoirs à la Rixouse ; une fontaine et un lavoir au hameau des Prés ; une pompe à incendie manœuvrée par une subdivision de compagnie de sapeurs-pompiers, et 522 ha 09 a de bois-taillis, bois-sapins, broussailles, pâtures et tourbières, d'un revenu cadastral de 2131 fr.

École des filles : Elle a été construite et meublée aux frais de M. le curé Barthaud, curé de la paroisse depuis 1833, et se compose de six pièces. Cette école est dirigée par trois religieuses de la congrégation de Saint-Joseph de Bourg, qui sont autorisées à tenir un pensionnat. Le nombre des élèves est de 50 en hiver.

Bois communaux : 315 ha ; coupe annuelle 5 Ha 03 a.

Budget : recettes ordinaires 3578 fr.; dépenses ordinaires 3170 fr.

NOTICE HISTORIQUE

S'il nous était permis de consulter la bonne fée qui depuis des siècles a fixé son séjour dans la grotte enchantée de Caruve, nous lui demanderions par quel peuple et en l'honneur de quelle divinité fut introduit l'usage d'allumer des feux, la veille de la Saint-Jean, au sommet de la montagne des Gys, à la Rixouse ; quel était le monument qui a laissé le nom de *Moutier* à une place qu'ombragent aujourd'hui de

verts sapins. Nous l'interrogerions sur les vertus merveilleuses attribuées à la source qui murmure au fond de son antre et sur l'origine de la procession qui se faisait chaque année à cette source. Ce génie familier nous dirait peut-être si le lieu de *Lavis*, mentionné dans une charte du roi Lothaire de l'an 852, est bien le même que celui de la Rixouse. Privé de ses révélations, nous sommes réduit sur toutes ces questions à rester dans le domaine des conjectures.



La fondation des prieurés de Condat et de Lauconne dut infailliblement attirer des colons sur les bords de la Bienne, au V^e siècle. Il est probable que l'origine de la Rixouse remonte à cette époque. La nature allodiale et la franchise du canton des Prés-de-Chaux, qui s'étendait depuis le sommet de la côte de Vallefin jusqu'à Château- des-Prés, font supposer que ce territoire forma le lot d'un chef burgonde.

La *Pierre bisontinoise*, placée au bord de la Bienne et qui servit longtemps à délimiter la seigneurie de la Rixouse, séparait aussi le diocèse de Besançon de celui de Lyon. Cette borne dut être plantée en 790, lorsque Dotton et le comte Adalard vinrent, par ordre de Charlemagne, terminer la querelle qui divisait l'abbé Richert et l'archevêque de Besançon.

Seigneurie : La Rixouse dépendait en toute justice de la *grande Cellèrerie*, propriété de l'abbé de Saint-Claude. Les sujets étaient mainmortables, à l'exception des habitants des Prés-de-Chaux. En 1233, l'abbé Hugues donna à Étienne Mulete, en récompense de ses services, la redevance annuelle de 15 quartaux d'avoine et autant de froment à prélever sur ses tailles de la côte de la Rixouse, à condition que ce vassal se ferait son homme-lige et fixerait sa résidence sur la terre monastique. Huguette Mulete porta cette redevance féodale en dot à Pierre de Châtillon-de-Michaille, dont elle était veuve en 1395.

Fief du Châtillonnais : Ce fief, auquel nulle justice n'était attachée, embrassait non-seulement presque tout le territoire de la Rixouse, il comprenait encore un château-fort dans ce village, le Moulin du Pont, des meix épars sur Longchaumois, Lézat et Tancua, un château, une rue entière et un moulin à Saint-Claude. Il appartenait à la famille de Châtillon-de-Michaille, d'où lui était venu le nom de *Châtillonnais*.

Le 27 octobre 1409, *Antoine* de Châtillon, moine de Saint-Oyan-de-Joux, et *Jean*, son frère, fils de défunt Pierre de Châtillon, chevalier, *André* et *Jean*, fils de François de Châtillon, acensèrent à Girard-le-Bel, d'Orcières, une place sur la Bienne pour y construire un moulin et un battoir, à l'endroit même où avait existé une autre usine dite le Moulin du Pont.

Thiébaud, fils d'André de Châtillon et de Geneviève de Dortans, vendit le quart de ce fief, le 19 juin 1486, aux religieux de Saint-Claude. Antoine II de Châtillon, qui en possédait un autre quart du chef de Philiberte, fille d'Antoine de Châtillon, sa mère, épouse d'Amblard de Châtillon, le vendit au même chapitre le 29 décembre suivant.

Le roi Louis XI avait frappé d'une amende de 500 livres Amblard de Châtillon et avait donné cette créance à Henri de Maillot, pour prix de son dévouement à sa cause. De Maillot fit saisir le fief du Châtillonnais, mais on lui justifia que son débiteur n'avait jamais eu aucun droit sur cette propriété, et, moyennant 50 écus d'or que lui paya le chapitre de Saint-Claude, il abandonna ses prétentions.

Le 30 avril 1509, Louise, fille de Claude de Légua, épouse de Pierre de Fichet, vendit au même chapitre le troisième quart du fief du Châtillonnais. Le dernier quart appartenait à la famille de Charnage depuis l'année 1444, et y était entré par le mariage de Guillaume Charnage avec Jacqueline, fille de Jean de Châtillon-de-Michaille. L'historien Dunod ayant donné la généalogie de cette maison, nous nous dispenserons de la reproduire.

Le 15 juillet 1683, Pierre Vuillerme de Saint-Claude, docteur en théologie, official métropolitain de l'archevêché de Lyon, dans le comté de Bourgogne, acquit le huitième du Châtillonnais de François et Pierre Charnage et le laissa à Claude-François Vuillerme, docteur en médecine à Saint-Claude. Les derniers possesseurs de ce huitième furent *Thérèse* Vuillerme, veuve de Jean-Baptiste Dalloz, assesseur en la grande judicature de Saint-Claude, et *Anne-Thérèse* Vuillerme, épouse de Louis-François-Joseph Cattand, receveur des finances dans la même ville. L'autre huitième fut acquis des héritiers de Pierre Charnage par Claude-Ignace-Emmanuel Nicod de Ronchaud, avocat en parlement.

François-Ignace Dunod, écuyer, professeur en droit canonique et civil en l'université de Besançon, célèbre auteur de *l'Histoire de Franche-Comté*, fut le principal héritier de la branche aînée de Charnage, du chef de Salomé Gaillard, son aïeul paternel ; il obtint de relever le nom des Charnage et d'écarteler leurs armes avec les siennes, en vertu de lettres patentes données à Versailles au mois de juillet 1737. De son mariage avec noble demoiselle N. de Gendroz, il laissa une fille, épouse de François-Félix Chevalier, conseiller-



maître en la chambre des comptes de Dole, auteur de *l'Histoire de Poligny*, et deux fils, l'un, maire de Besançon durant six années à partir de 1756, Chevalier de l'ordre du roi, mort sans alliance ; l'autre, conseiller au parlement de Besançon par provisions du 20 avril 1742, marié le 21 septembre précédent à Claude-Marie Clerc de Longeville. De ce mariage naquirent une fille, alliée à Philippe-Richard Poillenot d'Autricourt, seigneur de Magny, conseiller au parlement, et un fils, conseiller au parlement en 1765, qui épousa, en 1773, Marie-Émilie, fille de Denis-Ignace comte de Mouret-Montrond, chevalier, conseiller du roi en ses conseils et président à mortier au parlement de Besançon. Il en eut trois filles : M^{mes} de Betoncourt, de Trévillers et de Laborie, et trois fils : le premier, d'abord cadet-gentilhomme, puis officier au régiment Dauphin-cavalerie, émigra en 1791, et mourut sans alliance ; le second, qui fut tour à tour gendarme d'honneur, auditeur au conseil d'Etat, intendant de la Carinthie, aide-de-camp civil de l'empereur Napoléon 1^{er} et préfet de la Lozère, ne laissa pas d'enfants de son mariage contracté à Paris, le 19 janvier 1820, avec M^{lle} Hélène-Antoinette de Nervo, veuve d'André-Marie marquis de Montgeroult, maréchal- de-camp ; le troisième, ancien officier au 6^e régiment tic hussards, a épousé à Besançon, en 1813, la fille aînée du marquis de la Perrière; de ce mariage sont issus M^l la comtesse du Breuil de Sacconey et deux fils, dont l'un, collaborateur, pendant plusieurs années, de la *Gazette des Tribunaux*, a traité avec succès d'importantes questions de droit civil et criminel; l'autre a publié un livre philosophique intitulé *la Recherche du vrai bien*, dont tous les journaux ont fait le plus grand éloge.

Armoiries : La famille de Châtillon-de-Michaille portait : d'argent à la croix de gueules, et la famille Charnage : d'azur à la croix d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même.

Château : Le château du Châtillonnais s'élevait à 50 m environ au sud de l'église. Il était ceint de fossés qu'alimentait un bief appelé encore le bief du Château. On ignore l'époque de sa destruction.

Prévôté : La prévôté de la Rixouse était inféodée à une famille noble de nom et d'armes qui portait le nom de ce village. *Robert de la Raisose* vivait en 1242, et Dalmace, fils de Gérard de la Risouse, en 1264. Cette prévôté fut acquise, avant 1270, par l'abbé de Saint-Claude.

Eglise : La Rixouse dépendait, dans l'origine, de la paroisse de Saint-Lupicin. Sa chapelle fut érigée en succursale au XIV^e siècle, et devint à son tour le centre d'une vaste paroisse qui avait dans ses dépendances Morbier, Bellefontaine, Château-des-Prés, les Chaux-des-Prés, Lézat et Tancua. Morbier n'en fut séparé qu'en 1593.

L'église actuelle, bâtie au sud-est du village, est dédiée à saint Cyr et à sainte Julitte, dont la fête tombe le 16 juin, mais ne se célèbre que l'avant-dernier dimanche d'octobre, en vertu de permission du 31 juillet 1811. Elle est vaste, bien décorée, et se compose d'un clocher, de trois nefs, d'une chapelle et d'une sacristie. Dans la chapelle on lit une inscription murale ainsi conçue : « N. Cath. Charnage, pbre et curé de ce lieu, a érigé, orné et doté ceste chapelle l'an 1635. A Dieu, seul immortel, en soit honneur et gloire.» Un usage curieux, se pratiquait autrefois à la Rixouse : chaque année, on élisait un capitaine de la jeunesse, chargé de la direction des divertissements et de la perception du droit de poule sur les nouveaux mariés. Les jeunes filles de Lézat, de Tancua et des autres villages de la paroisse venaient en procession, le jour de la fête patronale, précédées d'un joueur de hautbois, et offraient deux cierges. Le capitaine de la jeunesse de la Rixouse ayant voulu troubler, en 1649, et 1650, les habitants de Tancua et de Lézat dans le droit de faire jouer du hautbois, pendant l'offertoire, par des musiciens de leur choix, rencontra une résistance qui dégénéra en luttes scandaleuses dans l'église même et sur le cimetière. Un procès engagé à ce sujet ne se termina qu'après que tous les degrés de juridiction eurent été épuisés.

Oratoire à pardon : Dans le lieu dit au *Pardon*, au sud du château, s'élevait un oratoire dédié à la Sainte-Trinité, qui, durant les guerres féodales, servait de lieu d'asile. Son enceinte était sacrée et nulle personne ne pouvait y être arrêtée. Pendant les différentes pestes qui désolèrent cette commune, et notamment pendant celle de 1636 qui enleva la population entière, à l'exception de deux jeunes filles, un prêtre venait célébrer la messe à cet autel en plein air ; les habitants des Prés-de-Chaux s'arrêtaient sur le flanc de la montagne pour l'entendre de loin.

Événements divers : Comme Saint-Lupicin et Saint-Claude, la Rixouse fut plusieurs fois victime des malheurs de la guerre. Un incendie, arrivé en 1800, détruisit en quelques heures la moitié du village dans la partie nord.



Canton : La Rixouse fut érigée, en 1790, en chef-lieu d'un canton qui comprenait cette commune, Château-des-Prés, les Chaux-des-Prés, les Piards, Villars-lez-la-Rixouse, Lézat et Vallefin. Ce canton fut supprimé en 1801.

Curiosités naturelles : A 300 m environ de la Rixouse, existe une grotte appelée la *Caruva* ; elle a la forme d'une coquille évasée d'environ 12 m de longueur, 4 m d'élévation et 2 m de largeur. On voit au centre une ouverture ovale d'un mètre trente centimètres d'élévation. De ce trou s'échappe, lors des grandes eaux, un ruisseau qui s'est creusé un lit profond jusqu'à la Bienne. Quand les eaux sont basses, la source est très faible et n'arrive même pas jusqu'à l'orifice ; elle se perd dans la profondeur d'une caverne qu'on ne peut suivre que sur une longueur de 5 m 60. Cette source, en coulant dans ce souterrain, tombe de cascade en cascade et fait entendre un bruit que le peuple confond avec le son d'un tambour. Près de la papeterie est une roche portlandienne qui présente, hors de terre, une longueur de 170 m et une hauteur de 20 m. Sa texture singulière offre l'aspect de couteaux de miel cristallisé d'une extrême blancheur.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. — Annuaire du Jura, année 1849.